

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Dierand / J.P. Barthez



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

GASTRONOMIE, HISTOIRE SAINT-GERMAIN-DU-VAL

La présence de vignes est attestée à La Flèche dès le Moyen Âge. La consommation de vin est alors répandue, à la fois pour des besoins liturgiques et dans l'alimentation quotidienne. Les coteaux de la rive nord du Loir sont alors largement exploités pour la viticulture. Au XIXe siècle, le mildiou et le phylloxera ravagent le vignoble qui se rétrécit sur les parcelles les plus propices. Le phénomène se poursuivra au cours du XXe siècle. La vigne perdure néan-

moins à Saint-Germain-du-Val qui fait partie de l'appellation d'origine contrôlée « Coteaux du Loir ».



© Mairie La Flèche



Circuit du Coteau Saint-Germain-du-Val

3 H 30

13,2 km

Parcourez les coteaux de Saint-Germain-du-Val autrefois largement consacrés à la viticulture.

SITUATION

Saint-Germain-du-Val sur la commune de La Flèche - Sarthe
À 5 min du centre de La Flèche.

PARKING

Parking Place de l'église.
N 47.71537 °, W 0.06179 °



Code de balisage PR®
FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'église Saint-Germain
- La source
- Le lavoir

BALISAGE

Vert.



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir :
20 Boulevard Montréal, 72200 La Flèche,
02 43 38 16 60, info@vallee-du-loir.com,
<https://www.vallee-du-loir.com/>.



Comité

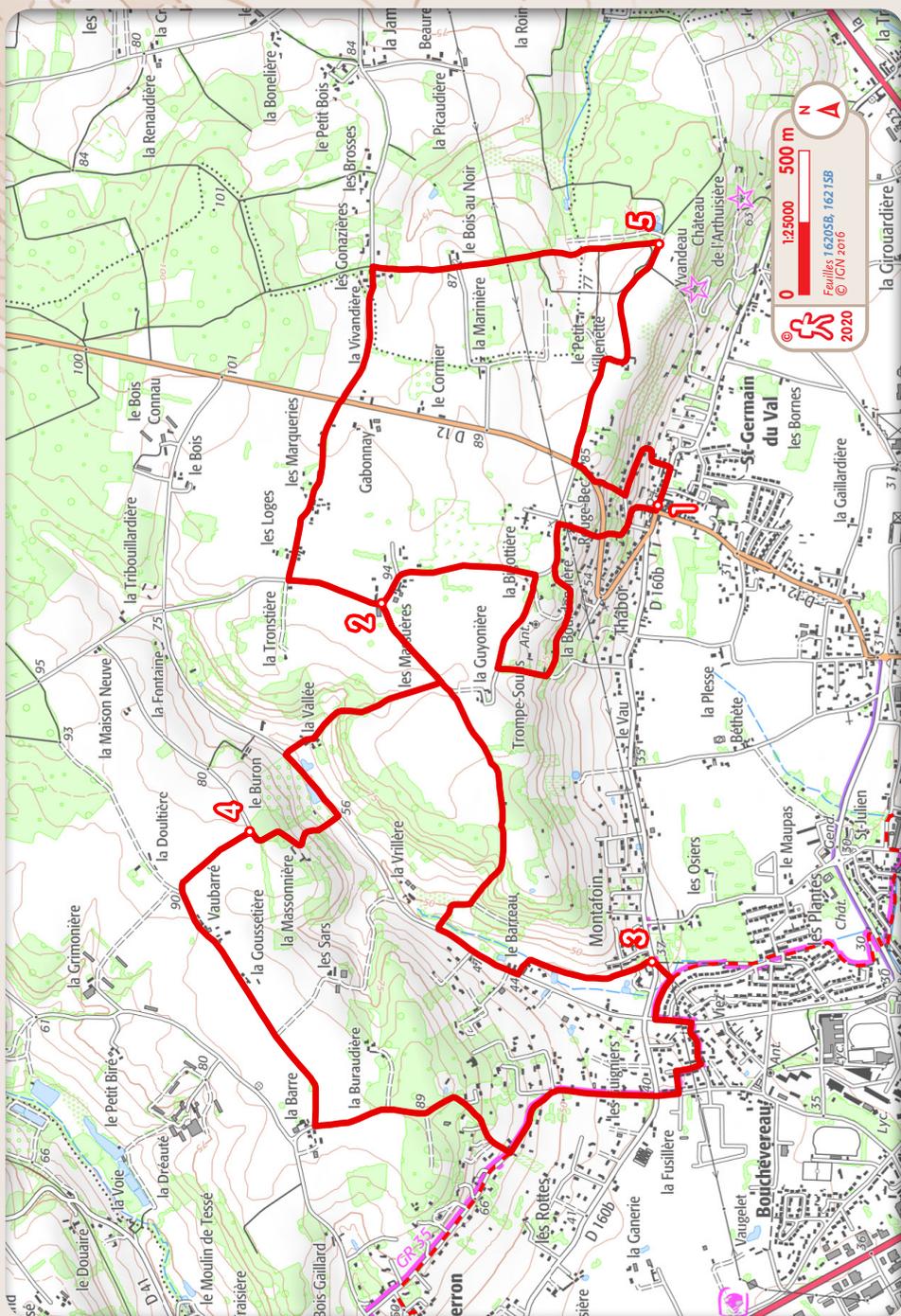
• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© Alice Thavez

RFN028_St-Germ01 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFRandonnée 2020. Les textes relatifs aux thématiques ont été rédigés par le Pays d'Art et d'Histoire Vallée du Loir.

PR Circuit du Coteau



1 Du point de départ, remonter l'église par la rue de la Source. Passer le lavoir, traverser la rue aux Bœufs et prendre la sente montante. Traverser la D 12 ou rue de la Garenne aux Cerfs. Traverser et suivre la sente montante vers la rue des Clos [👁️ > secteur appelé les 36 marches]. Laisser à droite la variante n°1.

Prendre la rue par la gauche et après 150 m, descendre sur la gauche par le chemin de Trompe-Souris. [👁️ > Sur la droite, d'anciens caveaux susceptibles d'abriter des chauves-souris]. Après 450 m, monter par la droite le chemin qui débouche sur une route. Partir par la droite. Passer les antennes et, une fois arrivé sur la route ou rue des Clos, s'engager par la gauche.

2 Aux Massuères, virer à gauche (laisser à droite la variante n°3) et suivre tout droit la route pendant 400 m. Continuer tout droit le chemin de terre. Après 600 m, dans les bois, prendre une sente sur la droite (chemin étroit en descente). Dans la vallée, arriver à la route du Barreau (⚠️ > danger), prendre par la gauche. Laisser sur la droite les 2 voies sans issue. Au Barreau, prendre le chemin à gauche et suivre le cours d'eau.

3 Traverser la route, ne pas partir tout droit, prendre le cheminement légèrement à droite. Après 70 m, on trouve le GR®35, le suivre par la droite et dans toute la cité.

Couper la rue Julien Lebossé (⚠️ > traversée dangereuse) et s'engager tout droit sur le chemin Divori. Le suivre en obliquant légèrement sur la gauche. Continuer encore pendant 250 m toujours sur le chemin Divori par la droite vers la Barre. Avant les premières maisons de la Barre, prendre la route sur la droite. Passer le chemin des Sars, la Goussetière, Vaubarre. Laisser le chemin principal qui va tout droit et partir par la droite.

4 Au croisement de route en T, prendre à droite, la Massonnière. Arriver à nouveau sur la route du Barreau empruntée par la gauche pendant 300 m et partir à droite vers la Vallée. Suivre le chemin de terre. À la route, par la gauche regagner les Massuères.

2 Partir par la gauche et suivre la route (variante n°3). À la route des Marqueries prendre à droite et suivre celle-ci. Passer les Loges, les Marqueries, traverser la D 12, tout droit.

Arriver à la Vivandière (fin de la variante n°2), un chemin coupe la route, partir par la droite (ne pas aller aux Brosses). Ce chemin reliait Clermont-Créans à La Flèche. Aller tout droit sur 1100 m par le chemin qui longe le périmètre de captage.

5 Au bout du chemin, prendre à droite et rejoindre la rue des Grapilleurs pendant 150 m ; le chemin pierré devient enrobé pour déboucher à nouveau sur la D 12 que l'on emprunte par la gauche pendant 120 m.

Descendre à gauche dans une sente, plus ou moins bien marquée au départ, continuer sur la rue aux Bœufs. Déboucher sur la rue des Coteaux empruntée par la gauche. Route en descente sinueuse qui débouche sur la rue de l'Arthuisière. Partir par la droite. Retourner ensuite au parking de départ.